**Thème 7 : L’école en interaction avec ses environnements familiaux, médicaux, sociaux, économiques, institutionnels , associatifs, culturels, etc.**

L’école n’est ni le premier ni le seul lieu d’éducation. Mais, parce que tous les enfants passent par l’école, elle a une fonction essentielle. Elle se veut la garante, dans les différents contextes dans lesquels elle s’inscrit, de l’égalité d’accès aux études et choix universitaires ou professionnels de tous ; elle doit être garante de la sécurité, du bien être des élèves, nécessaire pour apprendre et se construire (près de 2000 enfants aujourd’hui, en France n’ont pas de domicile ). Elle se veut un lieu d’intégration sociale et d’apprentissage du faire ensemble. Elle doit, à la fois, apprendre à chacun à « penser par lui-même » et permettre, par la coopération, de construire du commun. C’est un lieu où doivent se construire les solidarités nécessaires pour surmonter les problèmes locaux et sociétaux qui sont devant nous. Mais elle ne peut remplir ces missions éducatives en dehors de la vie de la cité, du quartier ou du village, en dehors - ou contre - ce qui se vit et se passe autour d’elle.

Mais l’école est-elle à la hauteur des enjeux ? N’est-elle pas enfermée dans de hauts murs, dans des grilles réelles ou symboliques ? S’occupe-t-elle suffisamment du « tissage » entre le dehors et le dedans de l’école ? En a -t-elle la volonté et les moyens ? Les enseignants, les vacataires à la petite semaine n’habitent plus, très souvent, sur leur lieu de travail, ne connaissent pas l’environnement social de l’établissement. Dans ces conditions, peuvent-ils réellement accompagner leurs élèves dans leur émancipation ?

D’autant plus que les interactions de l’école avec son environnement éducatifs sont très **inégales socialement et géographiquement**. Quasi inexistantes dans certains endroits, pléthoriques dans d’autres, onéreux et ségrégatifs ici, plus ou moins subventionnés par les mairies là. Tout cela redouble les injustices.

De plus, ces environnements éducatifs peuvent entrer en **conflit de valeurs** avec l’école, encourager la compétitivité, promouvoir des sélections décourageantes dans certains domaines, devenir des espaces de repli communautaire, d’enfermement, de manipulation, de clientélisme commercial, électoral ou religieux.

L’opposition peut exister aussi **au niveau des régions, avec des choix d’orientation plus ou moins fermés ou ouverts** . Cela a pour effet de mobiliser, susciter des ambitions scolaires ou, au contraire, de les éteindre. Il arrive que les propositions de formation soient pensées dans une logique de strict « développement » économique, touristique, etc. Certains lycées professionnels , faute de débouchés locaux, sont purement et simplement fermés par décision du département qui les finance. V. Pecresse, en Île de France, vient d’en fermer trois. Ces décisions ne sont pas des décisions démocratiques et obéissent souvent aux seuls intérêts des entreprises.

**Pistes**  : 1. Quels espaces de paroles, formes de concertation, de décisions pour l’ensemble des acteurs associatifs ou institutionnels, pour élaborer des projets éducatifs, cohérents, communs, respectueux du développement des enfants et adolescents ? Comment renouer l’alliance essentielle entre l’Education nationale et l’Education populaire ?

2**. Un dilemme** : comment l’école peut-elle davantage ouvrir ses portes, déconstruire les murs qui la séparent de l’espace de la vie sociale, tout en préservant son propre espace de retrait, de réflexivité, de sécurité cognitive, de respect de l’identité et développement, émancipation de chacun  (avec et contre la famille parfois )?

3. **Une exigence** : face aux industries de programme et au matraquage publicitaire qui enrôlent enfants et adolescents en créant chez eux des habitudes d’inattention, de soumission, de violence, quelles alliances éducatives devons-nous mettre en place ?

**4. Le financement** des collectivités territoriales est très inégalitaire et dépend, tout à la fois, de leurs ressources et de leurs choix politiques. Ne faut-il pas décider d’obligations nationales et instituer un système de péréquation ?